BIJOUX FIX
MON ARMURE EST EN OR

76e Année. — N° 169. Le numéro : 25 centimes JEUDI 18 JUIN 1931.

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

| | 3 mois. | 6 mois. | 1 an. |
|---|---|---|---|
| Nord et limitrophes | 22.00 | 40.00 | 76.00 |
| Autres départements | 25.00 | 45.00 | 80.00 |
| Belgique | 25.00 | 46.00 | 90.00 |
| Union Postale : Tarif A | 35.00 | 70.00 | 140.00 |
| — Tarif B | 50.00 | 100.00 | 200.00 |

ANNONCES, REDACTION

| | |
|---|---|
| ROUBAIX | 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 84, 9.00 et 19.06. Ext. 6. |
| TOURCOING | 35, rue Carnot. Tél. 27. |
| LILLE | 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. |
| PARIS | 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. |
| MOUSCRON | 105, rue de la Station. Tél. 5.44. |

CHÈQUES POSTAUX 87 LILLE

LES CHAUSSURES DOLLY FONT LA BAISSE
SOULIERS pour DAMES depuis 29.00
Aujourd'hui distribution de BÉCASSINES AUX ENFANTS
20, Rue de Lannoy, 20

*BILLET PARISIEN*

## Le Chancelier Brüning sauvé par les socialistes

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 17 JUIN (MINUIT).

***Tandis que le « second » Cabinet Laval l'emportait au Palais-Bourbon sur ses adversaires, le chancelier Brüning sortait lui aussi victorieux du combat livré par l'opposition. On sait que le Cabinet d'Empire a été violemment attaqué par la majeure partie des groupes du Reichstag à la suite du décret destiné à restaurer les finances du Reich. Le décret était mal vu par tout le monde. Les partis de gauche y dénonçaient un nouveau moyen d'opprimer les classes laborieuses au profit des capitaines d'industrie; quant aux partis de droite, ils le critiquent non seulement parce qu'il impose des charges nouvelles aux contribuables, mais encore parce qu'ils y voient le moyen pour l'Allemagne de s'acquitter des obligations du plan Young. Outre leur farouche hostilité contre toutes les conséquences du Traité de Versailles, les nationalistes préféreraient la banqueroute à l'exécution de ce traité. Etrange effet de la passion! Ces soi-disant patriotes pratiquent sans scrupule la politique du pire uniquement pour jeter leurs créanciers dans l'embarras.***

***Le chancelier Brüning était donc menacé de toutes parts. Il eût d'ailleurs succombé depuis longtemps si le fonctionnement normal du régime parlementaire n'avait été faussé chez nos voisins d'outre-Rhin. Après un état de demi-dictature, imposé par la volonté du président Hindenburg, l'Allemagne entre pour plusieurs mois dans un état de dictature complète. Tel est le résultat de la journée de mardi, qui a été marquée par la reculade des adversaires du Gouvernement et notamment des socialistes, qui ont renoncé à demander la réunion de la Commission du budget du Reichstag. Ainsi, ce sont les socialistes qui ont sauvé le Ministère du chancelier Brüning et lui ont donné le moyen d'appliquer son décret fiscal et d'exercer une véritable dictature jusqu'au mois d'octobre.***

***Ce geste des socialistes allemands s'explique par le fait que depuis leur retour des Chequers, le chancelier Brüning et le docteur Curtius sont violemment combattus par les partis de droite, qui leur reprochent d'avoir trop mollement défendu les intérêts de leur pays. Mais ce geste est également un aveu d'impuissance. En réalité, la décomposition des partis en dehors du pan-germanisme s'accomplit chez nos anciens ennemis. Insensiblement le régime de Weimar se transforme en régime autoritaire.***

R...

## Les obsèques de Paillard

Paris, 17 juin. — Ce matin, ont eu lieu en l'église de St-Philippe du Roule, les obsèques de l'aviateur Antoine Paillard, décédé des suites d'une opération de l'appendicite.

Une nombreuse assistance se pressait à l'intérieur de l'église, composée d'amis du défunt, de constructeurs d'avions, d'ingénieurs, de pilotes civils et militaires, parmi lesquels on remarquait notamment : Doret, Le Brix, Pelletier d'Oisy, Sadi Lecointe, Réginensi, etc., ainsi que des délégations de toutes les Associations aéronautiques et aussi des Associations de combattants volontaires, dont Paillard faisait partie.

Le deuil était conduit par la veuve de Paillard et ses deux frères, le coureur cycliste et l'entraîneur à motocyclette.

Après la messe dite par l'abbé Allamond et l'absoute donnée par le chanoine Comimbel, MM. Louis Hirschauer, représentant le ministre de l'Air et de l'Escaille, au nom de l'Aéro Club de France, ont rappelé en termes émouvants la glorieuse carrière de Paillard, disparu prématurément.

Puis le cortège s'est formé pour se rendre au cimetière de Bagneux où a eu lieu l'inhumation.

*LETTRE DE BRUXELLES*

## Pour la paix religieuse et scolaire

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 17 JUIN 1931.

*La discussion de la déclaration ministérielle a été, pour M. Huysmans, député socialiste d'Anvers, l'occasion d'une attaque passionnée contre les subsides accordés aux écoles libres, aussi bien primaires que professionnelles. Il a profité de la crise économique pour étayer son réquisitoire. « Il n'y a plus d'argent dans les caisses publiques, a-t-il dit. Supprimez les subsides à l'enseignement catholique, et vous en aurez ». La gauche socialiste a applaudi et renchéri.*

*Ces partisans de « la liberté, de l'égalité et de la fraternité » brûlent du désir de priver les ouvriers catholiques du droit d'avoir des écoles de leur choix. Qu'ils foulent aux pieds leur conscience; qu'ils abdiquent leur liberté; qu'ils renoncent à donner à leurs enfants l'enseignement qu'ils désirent; qu'ils les mettent dans les écoles chères aux socialistes et ils continueront à bénéficier des faveurs scolaires de la nation. Mais, si les travailleurs catholiques persistent à choisir eux-mêmes leurs écoles, tant pis pour eux. Leurs « frères » socialistes les en puniront en affamant les écoles catholiques.*

*On n'en est pas encore là, certes. Le pays n'est pas prêt à se suicider dans une nouvelle guerre scolaire avec toutes ses misères, ses haines, ses divisions mortelles. Mais les socialistes n'osent et aussi un certain nombre de libéraux qui sont las, après treize ans, de la paix religieuse et scolaire, et qui voudraient voir renaître les tristes jours de 1879.*

*Dans le Gouvernement même, est-on certain qu'il n'y a pas des partisans de ces luttes civiles? On a remarqué hier que M. Cocq, ministre de la Justice, n'a pas applaudi lorsque, répondant à M. Huysmans, M. Poullet a fait appel à toute la Chambre, pour maintenir la paix scolaire et éviter le retour des campagnes malheureuses qui ont si longtemps divisé les Belges et dont l'arrêt, depuis la guerre, a été d'un si grand poids dans le relèvement du pays.*

*Un fait est là, palpable, évident : comme partis, les socialistes et les libéraux émettent des vœux officiels contre l'enseignement libre; le parti catholique s'en émeut vivement.*

*« Comprenez donc, disait aux gauches, M. Poullet dans sa réponse à M. Huysmans, que nous avons des droits que nous voulons voir respecter, comme vous voulez que vos droits, à vous, soient respectés. »*

*Paroles de bon sens et de mesure. Ce n'est que dans ce respect mutuel que le pays pourra victorieusement faire face aux lourdes difficultés du moment.*

S...

## Une maison qui saute

Saint-Rémy-de-Provence, 17 juin. — Alors que toute la population était plongée dans le plus profond sommeil, une détonation formidable a jeté l'effroi et la consternation dans la ville.

Une maison entière venait de sauter. Une quinzaine d'autres immeubles, parmi lesquels la mairie, ont subi des dommages.

Sans rechercher les causes de l'explosion, les secours s'organisèrent immédiatement avec l'aide de la gendarmerie et en présence des autorités accourues à la première alerte.

Le locataire de l'immeuble, un marchand d'oranges du nom de Barra, de nationalité espagnole, gisait sous les décombres, et poussait des appels désespérés. Après de longs et laborieux efforts, Barra, très grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital.

On suppose que la catastrophe est due à la déflagration d'une certaine quantité d'explosifs détenue illégalement par Barra.

# Les funérailles des victimes du "Saint-Philibert" seront célébrées aujourd'hui à Nantes

### L'ENQUÊTE OFFICIELLE

De son côté, l'inspecteur général de l'Inscription maritime, Bigot de Cazanove, poursuit l'enquête officielle sur la disparition du « Saint-Philibert ». Tâche délicate entre toutes, car les seuls témoins directs du drame n'ont aucune connaissance nautique et le renversement du navire fut si rapide qu'à la vérité ils ne se souviennent de rien d'autre que de quelques petits détails, qui ne peuvent guère intéresser l'enquête, et d'une énorme lame qui a pris le navire par le travers et l'a renversé brutalement.

Il ne semble pas, dès à présent, qu'au point de vue de la sécurité que présentait le navire, il faille soupçonner quelque négligence. Construit pour naviguer sur ces mers, approuvé par le bureau Véritas pour transporter 500 personnes spécialement dans cette région et examiné à nouveau, il y a seulement un mois, autorisé par les services de la marine marchande, ce n'est donc point à quelque négligence que l'on peut imputer ce malheur.

Les engins de sauvetage étaient en nombre réglementaire pour un navire qui devait porter un maximum de 500 passagers. Seule, la soudaineté de la catastrophe semble en avoir gêné l'usage. Toutefois, des banquettes mobiles qui, en cas de naufrage, doivent tomber elles-mêmes à la mer et, flottant fournir autant de moyens de sauvetage aux naufragés, ne semblent pas avoir fonctionné, comme il était prévu, puisque jusqu'à cette heure, parmi les innombrables épaves que la mer rejette, aucune de ces banquettes n'a été recueillie, pas plus d'ailleurs que de bouées.

### AU CENTRE D'UN PETIT CYCLONE...

Dans la ville de Nantes, où tous les drapeaux sont en berne et toutes les pensées tournées vers ce sinistre, bien des rumeurs circulent, excessives, nées de cette douleur générale. Mais, à la vérité, le navire, qui appartient à une compagnie assurant, notamment, le service assez rigoureux entre Belle-Ile et Quiberon, et qui, au surplus, avait déjà essuyé maints coups de chien et s'était tiré de tempêtes assez fortes, n'a disparu que parce que le sort l'a amené en plein centre de ce que les marins eux-mêmes et de ce que les prévisions météorologiques s'accordent à déclarer comme ayant été une sorte de petit cyclone. L'inexpérience maritime des personnes qui se trouvaient à son bord a fait le reste.

Au point de vue de la navigation, à qui incombait la responsabilité? Hélas! le capitaine seul, qui aurait pu répondre et supporter le poids de cette responsabilité, a péri lui aussi. Mais son expérience et la haute tenue de son caractère sont une défense à sa mémoire.

### M. BRIAND EST PARTI POUR NANTES

Paris, 17 juin. — M. Aristide Briand, accompagné de M. Leger, chef de son Cabinet, est parti à 17 h. 30 pour Nantes où il assistera, demain, aux obsèques des victimes de la catastrophe du « Saint-Philibert ».

Le défilé des parents devant ces dépouilles est affreux.

Dix-sept corps n'ont pas encore été identifiés et la reconnaissance apparaît de plus en plus difficile.

Les obsèques solennelles des victimes sont définitivement fixées à lundi matin à 9 h. 30.

### A LA RECHERCHE DES VICTIMES ET DE L'ÉPAVE

Saint-Nazaire, 17 juin. — Les dragueurs « Penmane » et « Renne », de Lorient : « Penfeld » de Brest, arrivés la nuit dernière, qui n'avaient pas pu sortir dans la matinée, en raison du mauvais état de la mer, ont quitté le port de Saint-Nazaire cet après-midi, pour se rendre sur les lieux du naufrage du « Saint-Philibert ». Les dragueurs qui sont munis de la T.S.F. n'ont pas encore signalé aucune découverte. Les hydravions qui ont survolé les lieux sont revenus et n'ont rien aperçu. Le baliseur « Paul-Lefermé », des Ponts-et-Chaussées, parti avec un scaphandrier est revenu sans avoir pu repérer l'épave. On suppose qu'elle se trouve au nord-ouest du Chaffer, par un fond vaseux d'environ 12 mètres.

L'opération de renflouement, d'après un technicien, pourrait durer de dix jours à un mois, suivant l'état de la mer.

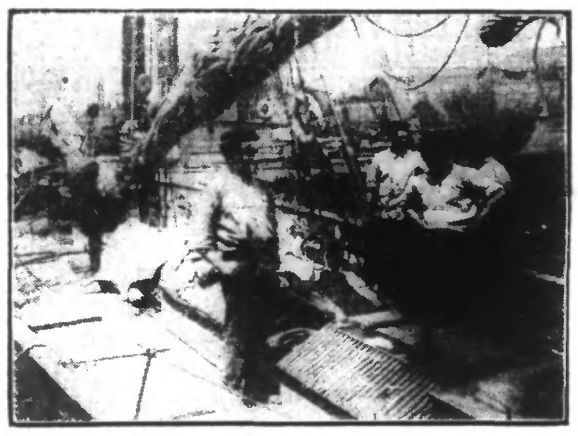

LES PREMIERS SAUVETEURS ARRIVANT AU PORT DE SAINT-NAZAIRE (Ph. Keystone.)

### LES OBSÈQUES DES VICTIMES SONT FIXÉES A JEUDI

Nantes, 17 juin. — Cette nuit, les camions automobiles du 11me train des équipages ont amené, à Nantes, les sept cadavres repêchés, hier, sur la côte. Tous ont été identifiés et parmi eux se trouve ainsi qu'on l'a annoncé le corps du capitaine du « St-Philibert », Ollive.

La foule stationne toujours aussi dense devant le château des Ducs.

Dans la chapelle, le spectacle devient de plus en plus horrible. Malgré le phénol, les corps se décomposent très rapidement et beaucoup de cadavres sont presque complètement méconnaissables.

# A la veille de la solution de la grève du textile les Syndicats libres adressent à M. Langeron une nouvelle demande d'arbitrage

C'est dans l'atmosphère de calme qui leur est favorable, que se prolongent les conversations et les études relatives aux propositions de conciliation qu'ont échangées entre eux patrons indépendants et syndicats ouvriers.

Hier, la Commission plénière des patrons indépendants a été tenue au courant des résultats de l'entrevue de la veille avec les délégués cégétistes.

De son côté, le comité cégétiste de grève s'est réuni pour mettre au point l'attitude qu'il adoptera en face de ses mandants, lors de l'assemblée générale qui se tiendra vraisemblablement vendredi.

Une détente salutaire se manifeste après les conversations de ces derniers temps : de ce fait, la prochaine assemblée générale des syndiqués cégétistes prend une importance qui n'échappera à personne.

A un point où en sont les choses, on ne peut que reconnaître l'opportunité de la déclaration des Syndicats libres, que l'on lira plus bas; qui ne verrait en effet l'heureux effet de l'arbitrage de M. le Préfet du Nord, s'il sanctionnait officiellement un accord unanime où les parties trouveraient des garanties plus sûres pour l'avenir et les justes compensations des avantages que leur dénierait mutuellement l'esprit de conciliation qu'elles revendiquent.

### *Une déclaration des Syndicats libres pour la fin rapide de la grève du textile*

Les Syndicats libres nous adressent la déclaration suivante dans laquelle ils résument leur point de vue :

La grève générale est arrivée au milieu de sa cinquième semaine. L'intérêt des foyers ouvriers, comme celui de l'industrie et de la paix sociale exigent qu'elle ne se prolonge pas.

Les négociations entreprises depuis le 22 mai, soit avec la Commission intersyndicale patronale, soit avec les patrons indépendants ont suffisamment confronté les points de vue pour permettre enfin d'aboutir.

#### Une vue d'ensemble des négociations

*Le 17 mai*, les Syndicats libres décidaient de participer à la grève générale parce que le plan de baisse des salaires qui comportait une réduction de dix pour cent était intégralement maintenu. Lors des audiences qui ont eu lieu au ministère du Travail dans la journée du vendredi 22 mai, le représentant patronal ayant déclaré que la prime de présence restait seule en question, les Syndicats libres étaient disposés à un accord pourvu que l'on s'entende sur une date et qu'une certaine baisse du coût de la vie ait été constatée à l'époque indiquée.

C'est dans ce sens que les représentants des Syndicats libres sont intervenus à nouveau lorsqu'ils ont été reçus par M. Landry, ministre du Travail, le mercredi 27 mai.

Les propositions des Syndicats libres n'ayant pas été retenues par les autres parties intéressées au conflit, il s'en est suivi une prolongation de la grève.

Les Syndicats libres n'ont jamais cessé pourtant leur action conciliatrice, qui s'est poursuivie sous des formes diverses. La conciliation n'aboutissant pas, leurs commissions syndicales étaient notamment décidées, il y a huit jours, à déposer une demande d'arbitrage.

Mais c'est ici que se place l'intervention des patrons indépendants. En face de leurs propositions, les Syndicats libres ont pris nettement une position de conciliation et ont laissé la C.G.T. prendre aussi ses responsabilités.

Depuis lors, les entrevues se poursuivent et les éléments de solution sont ainsi dégagés.

#### Pour un dénouement rapide de la grève

En conséquence, conscients des justes raisons qui les ont fait participer à la grève, soucieux de ne pas ébranler la solidarité ouvrière, mais se refusant à prendre la lourde responsabilité d'une prolongation du conflit, les Syndicats libres, tout en espérant voir aboutir sous peu les négociations avec les patrons indépendants, adressent d'urgence à M. le Préfet du Nord une demande d'arbitrage, en vue de réaliser sans tarder un accord d'ensemble.

Les Syndicats libres déclarent que les dernières négociations ayant préparé les voies pour un accord rapide, ils dégagent toute responsabilité dans la prolongation du conflit, si les autres organisations ouvrières se refusaient aux solutions de conciliation qui s'imposent désormais.

Pour l'avenir, il y a lieu d'espérer que la leçon de cette grève ne sera pas perdue. Les organisations ouvrières et patronales voudront sans doute éviter de nouveaux conflits. Pour cela, un seul moyen nous apparaît efficace : c'est l'organisation de réunions périodiques entre groupements patronaux et ouvriers et des engagements précis de salaires et de conditions de travail sur des bases déterminées.

Les Commissions des Syndicats libres.

### *Après la décision du Gouvernement belge au sujet de ses nationaux occupés dans le textile*

Nous avons relaté dans notre édition d'hier, la décision du gouvernement belge relative à ses nationaux occupés dans le textile de Roubaix-Tourcoing et que la grève a laissés sans emploi.

Pour que leurs adhérents puissent être considérés comme chômeurs et bénéficier des avantages accordés à ce titre par le Fonds national de crise, les Centrales ouvrières textiles belges ont satisfait aux questions posées par cet organisme.

Or, l'une de ces questions, qui prenait la valeur d'un engagement, portait sur la reprise du travail.

Les syndicats belges ont officiellement souscrit à l'engagement de faire reprendre le travail par leurs adhérents « dès que la chose serait possible, même si les ouvriers français n'acceptaient pas les propositions de la Commission intersyndicale, ce qui équivaut à dire que les ouvriers belges reprendraient le travail lundi prochain, puisque ce jour-là les portes des usines du Consortium leur seront ouvertes.

Cette résolution des Centrales textiles belges, socialistes — encore que le secrétaire d'un syndicat belge ait déclaré hier « qu'il n'y avait rien de vrai là-dedans » — et chrétiennes, a soulevé dans les syndicats cégétistes de ce côté de la frontière un « tollé » dont les raisons sont consignées ci-après.

Le gouvernement belge en sollicitant aux garanties qu'il requiert pour décider de l'état de chômage ou de l'état de grève des ouvriers belges inoccupés, l'adhésion des Centrales textiles du pays, n'a fait, semble-t-il, que se plier à la loi qui fait participer à la grève, soucieux de ne pas ébranler la solidarité ouvrière, mais se refusant à prendre la lourde responsabilité d'une prolongation du conflit, les Syndicats libres, tout en espérant voir aboutir sous peu les négociations avec les patrons indépendants, adressent d'urgence à M. le Préfet du Nord une demande d'arbitrage, en vue de réaliser sans tarder un accord d'ensemble.

UN PROJECTEUR ET SES SERVANTS (Ph. J. de Rx.)

LA RUE DES LONGUES-HAIES, SOUS LES FEUX D'UN PROJECTEUR (Ph. J. de Rx.)

## Une Belge est proclamée "Mlle Univers"

Galveston, 17 juin. — Mlle Metta du Château, de nationalité belge, âgée de 17 ans, a été proclamée reine de beauté.

(Photo H. Mannel.)

Mlle METTA DU CHATEAU

Elle l'a emporté sur miss Amérique dans le tournoi final.

Mlle Belgique, reçoit, en plus du titre de Reine, une bourse de 2.500 dollars, ainsi qu'une plaquette en argent.

La baronne Daisy Freiberg (Allemagne) obtient le 4me prix, devant ses concurrentes d'Autriche, de France, de Norvège et de Suède.

### Un évêque et quatre missionnaires italiens aux mains de bandits chinois

Hankéou, 17 juin. — Les bandits qui retiennent en captivité plusieurs missionnaires italiens ont envoyé un ultimatum déclarant que si les rançons qu'ils exigent ne leur parviennent pas d'ici dix jours, les missionnaires seront tous mis à mort. Les missionnaires aux mains des bandits sont Mgr Ricci et quatre Pères catholiques, qui ont été faits prisonniers au cours d'un raid contre le poste de la mission catholique près de Laohokéou.

### Contre le danger du dumping

Paris, 17 juin. — Le Gouvernement vient de déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi comportant des mesures de protection pour lutter contre la surproduction des produits étrangers. Ce projet de loi viendrait compléter les mesures prises, par décret, en octobre dernier, sur l'initiative de M. Flandin, alors ministre du Commerce. Il serait destiné à parer aux dangers du dumping.

## Un dramatique incendie à la gare d'Annemasse

Annemasse, 17 juin. — Ce matin, le feu a éclaté à la gare des marchandises dans le bâtiment de la petite vitesse de la gare d'Annemasse, la dernière avant la frontière suisse. Des fûts d'essence s'y trouvaient en grande quantité, ce qui a permis à l'incendie de se propager avec une grande rapidité, à tout le bâtiment, long de 150 mètres.

Devant l'importance du sinistre, les pompiers des localités environnantes ont été appelés, et ceux de Genève sont rapidement arrivés sur les lieux. Ils étaient accompagnés de nombreuses arroseuses automobiles. Quatre rames de wagons pleins de marchandises ont bientôt été gagnés par l'incendie, et les pompiers ont dû limiter leurs efforts à l'évacuation de nombreux fûts d'essence, pesant chacun près de 200 kilos, qui se trouvaient à proximité.

Une centaine de personnes se sont employées à sauver les marchandises contenues dans les wagons d'une Compagnie de transport qui se trouvaient rangés en face, sur le quai du P.-L.-M.

Soudain, une importante partie du bâtiment en flammes s'est écroulée, ensevelissant trois personnes qui participaient au sauvetage.

D'autres sauveteurs, parmi lesquels un prêtre, se sont précipités à leur secours, et au prix de mille efforts, ils sont parvenus à retirer des décombres M. Louis Careuillat, âgé de vingt-deux ans, qui, grièvement blessé, a été transporté à la clinique.

Peu après, ils retiraient M. Pierre Bouvot, âgé de vingt-neuf ans, marié et père d'un enfant. Il avait été tué sur le coup. Le troisième enseveli a pu être également dégagé. Il a une jambe brisée et de nombreuses autres blessures. Il a été immédiatement transporté à la clinique.

Les efforts des pompiers sont restés vains. Le bâtiment est entièrement détruit. Le feu avait pris en plusieurs endroits à la fois.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

### Le brise-glaces « Malygin » est parti à la recherche de l'expédition Amundsen-Guilbaut

On annonce de Riga que le brise-glaces soviétique « Malygin » a quitté le port d'Arkhangel, partant à la recherche des traces de l'expédition de Roald Amundsen et Guilbaut.

Le professeur allemand Wese et le savant américain Apron Ziale se trouvent à bord du brise-glaces. Ils auraient également l'intention de rechercher les traces des naufragés de l'« Italia ».

## La Reine des Pays-Bas déjeune à l'Élysée

Paris, 17 juin. — Le président de la République et Mme Paul Doumer ont offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur de S.M. la Reine des Pays-Bas, qui était accompagnée de leurs altesses royales le prince des Pays-Bas et la princesse Juliana.

Les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon du 5me régiment d'infanterie avec drapeau et musique.

Le président de la République et Mme Paul Doumer se sont avancés au devant de la reine et l'ont conduite avec le prince des Pays-Bas et la princesse Juliana dans le salon des ambassadeurs où se trouvaient déjà réunis les invités.

Après les présentations, le président de la République et Mme Doumer ont accompagné la souveraine, le prince et la princesse dans la grande salle à manger où ils ont été suivis des convives.

Assistaient à ce déjeuner, les personnes de la suite de la souveraine et de leurs Altesses royales, le docteur Fock, ministre d'Etat, et les membres de la légation des Pays-Bas; MM. Albert Lebrun, président du Sénat, et Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés; M. Pierre Laval, président du Conseil, et les ministres; les maréchaux Pétain, Lyautey et Franchet d'Esperey; MM. Victor Bérard et Henry Béranger, sénateurs; Paul-Boncour et Joseph Laganon, députés; MM. Renard, préfet de la Seine; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. de Castellane, président du Conseil municipal de Paris, etc.

Un dîner a été donné, ce soir, à la légation des Pays-Bas, par S.M. la reine Wilhelmine, en l'honneur du Président de la République et de Mme Paul Doumer.

### La mort de Philippe Daudet

Paris, 17 juin. — M. Mozer, substitut du service central, continuant son enquête sur la mort de Philippe Daudet, a entendu, cet après-midi, MM. Landau et Goldsky qui ont renouvelé, devant lui, les déclarations faites aux dernières audiences de la douzième Chambre correctionnelle. M. Landau a cependant ajouté que le mystérieux témoin se trouvait, en ce moment, à Paris.

### LA DÉMISSION DU CABINET AUTRICHIEN

Vienne, 17 juin. — Le président de la République, en recevant la démission de M. Winkler, ministre de l'Intérieur, avait chargé provisoirement M. Schober, vice-chancelier, du département de l'Intérieur. Le Cabinet Ender tout entier a donné ensuite sa démission qui a été acceptée.

## M. Doumergue à Tournefeuille

M. DOUMERGUE, Mme DOUMERGUE ET SA FILLE, Mme DE BONZE, DEVANT LEUR VILLA

*L'ancien Président se demande quand il pourra enfin échapper à l'objectif des photographes.* (Wide World photos.)